



CONSEIL
SUPÉRIEUR
DE L'ÉDUCATION

Profession enseignante au Québec : voies d'accès actuelles et potentielles

Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2021-2023

4 orientations

16 recommandations

Les voies d'accès à la profession enseignante se sont multipliées dans les dernières années.

Les parcours des personnes souhaitant enseigner se sont également diversifiés : des jeunes en font une première carrière, des adultes en font une seconde carrière, des enseignantes et des enseignants formés à l'étranger sont recrutés.

Le Conseil supérieur de l'éducation se penche donc sur la correspondance entre les différentes voies qui mènent à l'enseignement et les besoins de formation des groupes de personnes qui souhaitent en faire leur profession.

L'organisme propose **quatre orientations et 16 recommandations** pour améliorer la concordance entre les voies d'accès à la profession et les parcours de formation.

Trois recommandations phares

- Valoriser le baccalauréat en enseignement et transformer sa quatrième année en un internat rémunéré au cours duquel les étudiantes et les étudiants enseigneraient dans les écoles sous supervision;
- Instaurer une résidence de qualification conçue pour les adultes effectuant une reconversion de carrière à l'enseignement;
- Mettre en place une structure d'accueil adaptée aux enseignantes et aux enseignants formés à l'étranger.



① première carrière

seconde carrière ②



formés à l'étranger



Le Conseil propose des **solutions innovantes, concrètes et viables** pour contrer la pénurie. Il estime souhaitable que plus d'une voie de formation mène à l'enseignement, à condition que les différentes voies offrent une formation de qualité équivalente, mais adaptée dans ses modalités aux réalités diverses des futures enseignantes et des futurs enseignants.

ENSEMBLE, PASSONS À L'ACTION !

L'éducation est l'avenir du Québec.

– Guy Rocher, sociologue et membre de la commission Parent

